



Paris, le 25 janvier 2013

Sébastien SIHR
Secrétaire général

A

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous notons avec satisfaction que vous vous êtes engagé hier sur France Inter, à ce que les conseils d'école soient consultés sur les propositions de modifications d'aménagement des temps scolaires. Nous souhaiterions que le décret relatif aux rythmes scolaires, dont nous demandons la réécriture, confirme votre engagement public en ce sens.

De plus, dans un entretien accordé au journal Le Monde en octobre, vous avez affirmé « qu'aucun enfant ne soit hors de l'école avant 16h30 ». Or, nous découvrons dans un communiqué de l'Association des maires de France que vous auriez maintenant précisé « que l'heure de sortie de 16h30 n'était pas obligatoire et que l'organisation des activités péri-éducatives restait à la libre appréciation des élus ».

Monsieur le Ministre, ces éléments sont de nature à rendre les contours de la réforme encore plus flous à l'heure où tous les acteurs de la communauté éducative ont besoin d'informations fiables et stabilisées. Nous souhaitons que vous apportiez des précisions nécessaires, et ce d'autant que le décret publié ce jour, dans la précipitation, n'apporte aucune confirmation de ces éléments.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR